

# Règlement Sportif



## 1/ Principes généraux :

La Breizh Slot Cup est organisée conjointement par les clubs de Caudan, Rennes, Guilers et La Plaine sur Mer. Elle se dispute sur 3 manches. Chaque manche se déroule sur une journée (un samedi).

La Breizh Slot Cup donne lieu à un classement général inter-clubs.

La Breizh Slot Cup est ouverte aux pilotes des clubs organisateurs, par avance trois inscriptions d'équipes sont déjà réservées pour chacun des clubs. Les places restantes pourront être complétées par des équipages de chacun des clubs organisateurs. Chaque équipe est composée de deux ou trois pilotes.

Est déclaré vainqueur de la Breizh Slot Cup, le club ayant cumulé le plus de points à l'issue des 3 manches.

Les modalités d'attribution des points sont détaillées dans la section [Classements et attribution des points](#).

## 2/ Calendrier

- Samedi 26 octobre 2024 : manche 1 / Caudan (56)
- Samedi 7 décembre 2024 : manche 2 / Guilers (29)
- Samedi 25 janvier 2025 : manche 3 / Rennes (35)

## 3/ Modalités d'inscription

**Tarif de l'inscription** 30€ / équipe / manche

L'inscription d'une équipe à une manche est validée à réception du formulaire d'inscription, dûment rempli et envoyé au contact indiqué (nom d'équipe, noms des pilotes, chèque de 30€ à l'ordre du club organisateur de la manche). Ces formulaires devront parvenir au contact indiqué 15 jours avant le début de la course.

Le fait de participer implique l'acceptation de ce règlement.

# 4/ Organisation d'une manche

## Horaires

### Le matin

- 8h00 : accueil des pilotes
- 8h30 - 9h30 : essais libres
- 9h00 - 10h00 : contrôle technique
- 10h00 - 12h00 : course 1
- 12h00 - 13h30 : pause déjeuner

### L'après-midi

- 13h30 - 15h30 : course 2
- 15h45 - 17h45 : course 3
- 18h00 - classement et remise des trophées

**Accueil des équipages :** A son arrivée sur le site, chaque équipe se présente à la direction de course pour confirmer son engagement, et présenter la voiture choisie pour l'épreuve .

**Attribution des postes de pilotage :** Par tirage au sort fait par avance pour la première course, décalage de +6 pour les courses suivantes.

**Attribution des postes de ramassage :** Par tirage au sort fait par avance.

**Contrôle technique :** Le contrôle des voitures s'effectue pendant toute la phase des essais libres, de manière à libérer un maximum de temps pour le roulage. Chaque équipe est appelée à son tour (équipes locales en premier), voiture ouverte, vis sur la carrosserie, sans pneus à l'arrière. Les voitures contrôlées passent en parc fermé avec au préalable un tirage au sort des 4 pneus arrières réglementaires.

**Warm-up :** Chaque course est précédée d'un warm-up de 3mn, au cours duquel les équipes ont accès aux stands (entretien, recollage d'aileron, réparation). Les voitures qui ne sont pas en piste à la fin du warm-up partent des stands.

### **Temps de pilotage :**

- Les courses durent donc 120 mn (2h00), découpées en 2 tranches de 60mn. Chaque participant pilote donc 1 heure, possibilité de changer de pilote en dehors de l'interuption prévue par un passage au stand de la voiture obligatoire.

**Relais:** Chaque équipe est composée de deux ou trois membres. A chaque instant, il y a un pilote et un ramasseur. Les relais à mi-course s'effectuent après coupure de l'alimentation de la piste, sans suspension du chronomètre (de manière à ne pas déborder du planning). Une fois l'alimentation coupée, le pilote devient ramasseur et le ramasseur devient pilote. Les voitures restent en place sur la piste, aucune intervention d'entretien n'est autorisée.

**Gestion des pneus :** Les essais libres sont réalisés avec des pneus personnels. Lors du contrôle technique, chaque équipe monte le 1<sup>er</sup> train de pneus neufs. Le 2<sup>nd</sup> train peut être utilisé à tout moment, sur le temps de course (arrêt aux stands, remplacement à la table technique, redémarrage de la zone des stands) par le pilote ou par le ramasseur de l'équipe après avoir été remplacé par son coéquipier pilote, et par lui seul.

**Ordres de départ des courses :** Pour chaque course il sera fait suivant l'attribution des postes de pilotages (de 1 à 15).

## 5/ Classement et attribution des points

Le classement d'une course de 2 heures se fait en fonction du nombre de tours réalisés. Les points attribués sont : 30pts au 1<sup>er</sup>, 27pts au 2<sup>ème</sup>, puis 24, 21, 19, 17, 15, 13, 11, 9, 7, 5, 3, 2, 1pt au 15<sup>ème</sup>.

Le classement d'une manche (de 3 courses) se fait au cumul des points acquis dans chaque course.

Est déclaré vainqueur de la journée, l'équipe totalisant le plus de points cumulés.

Pour le classement de la Breizh Slot Cup, chaque club marque les points de sa meilleure équipe classée. Le club vainqueur est le club qui cumule le plus de points à l'issue des 3 manches du championnat. En cas d'égalité de points, c'est le club qui a cumulé le plus de victoires aux manches, et en cas d'égalité encore, le plus de victoires aux courses.

## 6/ Règles générales de fonctionnement

**L'alimentation de la piste** : Chaque club doit définir le voltage le + adapté à sa piste afin d'assurer le meilleur agrément possible, et en informer les participants dans l'invitation.

**Ramassage** : le ramasseur est un assistant au directeur de course et doit indiquer rapidement tout problème intervenant sur la piste et notamment les « **stop and go** ». Les ramasseurs doivent surveiller la portion de circuit qui leur incombe et rester libre des mains pour agir au mieux.

Le ramasseur ramasse les voitures sorties de la piste en remplaçant de préférence la voiture fautive en dernier. Si plus de 2 voitures sont hors pistes au même endroit, le ramasseur peut demander une « suspension » (mise en pause simultanée du comptage et du courant, qui va lui permettre de replacer les voitures. Lorsqu'elles ont toutes été enlevées de la piste, pour ne pas perturber le bon déroulement de la manche, la course peut reprendre.

**Contrôles après l'épreuve** : à l'arrivée de la dernière manche, toutes les voitures doivent rester en parc fermée, les autos des trois premiers et autres autos désignées par la direction de course se verront démontées pour contrôle. Si une auto n'est plus conforme, l'équipage se verra retirer les points de sa meilleure manche (le classement des autres concurrents ne sera pas modifié).

**Fonctionnement du parc fermé** : les voitures sont placées dans un parc fermé à l'issue de leur contrôle technique, dès la fin des essais libres pour les équipages extérieurs et dès l'ouverture du club pour les équipages locaux. Les contrôleurs techniques et les directeurs de course sont les seuls à pouvoir manipuler les voitures à l'intérieur du parc fermé. Après chaque manche, toutes les voitures reviennent en parc fermé. Les équipages ne peuvent sortir leurs voitures du parc fermé que lorsque le classement final est officiel.

**Non-conformité au CT ou pendant l'épreuve** : si lors d'un contrôle technique, il s'avère que la voiture se trouve être non conforme, l'équipage devra remettre son véhicule en conformité immédiatement. Si le véhicule n'est pas conforme au moment du lancement d'une course, l'équipage pourra continuer à le remettre en conformité, et ne pourra prendre part à la course qu'après contrôle par la direction de course.

**Manipulation des voitures** : il est interdit aux pilotes de manipuler leurs voitures lors de la mise en grille, entre deux courses et à la fin de la dernière course.

**Voiture accidentée :** Un concurrent qui perd un élément (aileron, roue, vis de carrosserie,...) de sa voiture doit s'arrêter immédiatement dans la zone des stands pour réparer sous peine de sanction, il repart de la zone des stands. Dans le cas où le pilote se trouve dans l'impossibilité de se rendre dans la zone des stands (Ex : roue, fil de guide,...) un ramasseur devra remettre sa voiture dans la zone des stands.

**Réparations :** En cas de nécessité de réparations sur le véhicule, celles-ci seront effectuées par le pilote ou le ramasseur (dans ce cas le pilote le remplace au préalable). L'arrêt de la voiture se fera à l'intérieur de la zone des stands, ainsi que sa remise en piste. Toute réparation est possible après le départ jusqu'à l'arrêt de la course. Les pièces de dépannage peuvent provenir seulement des boîtes du parc fermé, une équipe peut en dépanner une autre. Toutefois, il est interdit de se saisir d'une voiture entre deux courses.

**Pneus :** Le nettoyage éventuel des pneus (pendant une course s'effectue dans la zone des stands, soit par le pilote, soit par un autre pilote disponible (de la même équipe ou d'une autre équipe en fonction des pilotes ramasseurs) au moyen des rouleaux adhésifs fournis.

**Disqualification :** La direction de course se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de disqualifier une équipe dont le comportement perturbe le bon fonctionnement de l'épreuve. Un équipage disqualifié ne marque pas de points pour la manche concernée.

**Les poignées :** L'utilisation des poignées de type Parma est conseillée qu'elles soient à résistance ou électronique, raccordées soit avec une connectique de type XLR (positif à la piste), fiches bananes possibles à Guilers.

**Le Directeur de course** du club organisateur sera chargé de faire appliquer le règlement durant toute l'épreuve, si celui-ci est également pilote il aura pour l'épauler durant les 3 courses un ou plusieurs directeur(s) de courses suppléant(s) désigné(s) au moment du briefing. Pour des raisons d'organisation, le(s) suppléant(s) doit ou doivent appartenir au club organisateur. Ils devront être clairement reconnaissables pendant toute la durée de l'épreuve.

**Les contrôleurs techniques :** Au nombre de 2 minimum doivent vérifier avant la mise en parc fermé la bonne conformité des voitures. Chaque club doit mettre à leurs dispositions une balance (modèle compatible avec le poids des autos) et un pied à coulisse. Si le contrôleur est également pilote, sa voiture est contrôlée par le second contrôleur. Les contrôleurs doivent vérifier les côtes et poids des voitures ainsi que leur conformité, ils appliqueront un marquage (vernis de couleur) sur les châssis, les carrosseries et les pneus arrière.

**La commission technique :** Au début de chaque manche, les 3 clubs organisateurs désignent un de leurs membres comme représentant, cette commission ainsi formée peut statuer des litiges ou modifications ponctuelles à apporter au règlement.

**Réparations / interventions :** A proximité de la piste, il est mis à disposition une table permettant à chaque équipe d'effectuer les réparations mécaniques ou de carrosserie. Sur place, les pilotes et mécaniciens ont à disposition au minimum : un fer à souder branché sur le secteur + une brosse à pneus. Les produits liquides ou graisseux pour le nettoyage des pneus et tresses sont prohibés.

**Sanctions :** Les pilotes ne doivent en aucun cas manquer de respect aux ramasseurs lors des ramassages (remontrance, insulte, etc.). En cas de non respect de cette règle, les sanctions décrites ci-après s'appliquent. Toute sanction reste à l'appréciation du ou des directeur(s) de course.

- 1<sup>er</sup> non-respect du règlement : 5 tours de pénalité.
- 2<sup>ème</sup> non-respect du règlement : 10 tours de pénalité.
- 3<sup>ème</sup> non-respect du règlement : disqualification de l'épreuve.

### **Règles spécifiques au Digital DAVIC :**

Il est interdit de doubler volontairement en passant par la voie des stands.

Il est interdit de percuter une voiture lancée sur la piste en quittant la voie des stands ou celle du "Stop&Go".

Il est interdit de percuter une voiture qui vous précède, même si celle-ci est plus lente avec pour conséquence la sortie de piste de la voiture percutée.

Il est interdit de changer de piste s'il y a risque de collision avec la voiture engagée sur la piste visée.

Il est interdit de rouler manifestement trop lentement dans les secteurs de pleine charge moteur, de freiner brutalement hors des zones de freinage avérées quand une autre voiture vous rattrape.

Toutes ces infractions qui provoquent la sortie de piste d'une autre voiture que la sienne donneront lieu à un "Stop&Go" pour la voiture fautive. Ce "Stop&Go" sera annoncé par le ramasseur témoin de l'incident et/ou le Directeur de Course et validé par ce dernier.

Tous les autres cas d'incidents/accidents sont considérés comme des "faits de course" hormis « les coups de portières » (voir ci-dessous). Un comportement antisportif évident (fautes répétées et/ou volontaires) qui entraînera également un "Stop&Go" au bout de 2 avertissements.

Pour rappel, c'est au leader de doubler les retardataires, et non pas à ceux-ci de libérer la voie qu'ils occupent.

#### · Avertissements :

Les pilotes recevront un avertissement en cas de "coup de portière" effectué sur une autre voiture qui entraîne la sortie de celle-ci. Cet avertissement se traduira par un "Drive Through". La procédure du Drive Through est la suivante :

- Le pilote immobilise sa voiture dans la voie des stands.
- Il pose sa poignée.
- Il frappe ses 2 mains au dessus de sa tête.
- Il reprend sa poignée et repart.

Au 2<sup>nd</sup> avertissement dans la course, ils devront effectuer un Stop&Go et ainsi de suite à chaque avertissement. Enfin, les "compteurs" des avertissements de chaque pilote seront remis à zéro pour la course suivante.

Si le pilote ne s'est pas volontairement arrêté au bout de 6 tours, une pénalité forfaitaire de 2 tours lui sera infligée.

Si le pilote n'a pas pu effectuer son "Drive Through" car celui-ci a été annoncé à moins de 6 tours de la fin de la course, une pénalité de 1 tour sera retranchée de son total.



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION :

Course de Caudan, samedi 26 octobre 2024 \*

Course de Guilers, samedi 7 décembre 2024

Course de Rennes, samedi 25 janvier 2025

Equipe du club de :

Nom de l'équipe :

Noms des pilotes :

:

:

Règlement de l'inscription par chèque, montant **30€**

Pour Caudan : à l'ordre du **FCJ Caudan** , doit parvenir avant le 11 octobre 2024  
à M. Teffo Philippe, 16 rue Théophile Viollet du Breil 56530 Gestel

Pour Guilers : à l'ordre du **PENN AR SLOT** , doit parvenir avant le 22 novembre 2024  
à M. Vincent Didier, 150, rue de Kerzespes 29820 Guilers

Pour Rennes : à l'ordre du ..... , doit parvenir avant le 10 janvier 2025  
à M. ....

\* Nombre de repas du midi : **15€** x ..... (Règlement pour les repas, le jour de la course)